



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres

L'ÉCOLE INCLUSIVE : FONDEMENTS ET BESOINS DE L'ÉLÈVE

FORMATION DES AESH

Mercredi 30 novembre 2022



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres

1. L'ÉCOLE INCLUSIVE ENTRE RONDS ET CARRÉ
2. LES PRINCIPES ET FONDEMENTS DE L'ÉCOLE INCLUSIVE
3. LE SERVICE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : ENJEUX, MISSIONS ET PERSONNELS
4. LE DÉPLOIEMENT DES RÉPONSES SUR LE DÉPARTEMENT
5. LA DÉTERMINATION DU BESOIN AESH
6. PRÉSENTATION DU MOPPS



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres

L'ÉCOLE INCLUSIVE : ENTRE RONDS ET CARRÉ

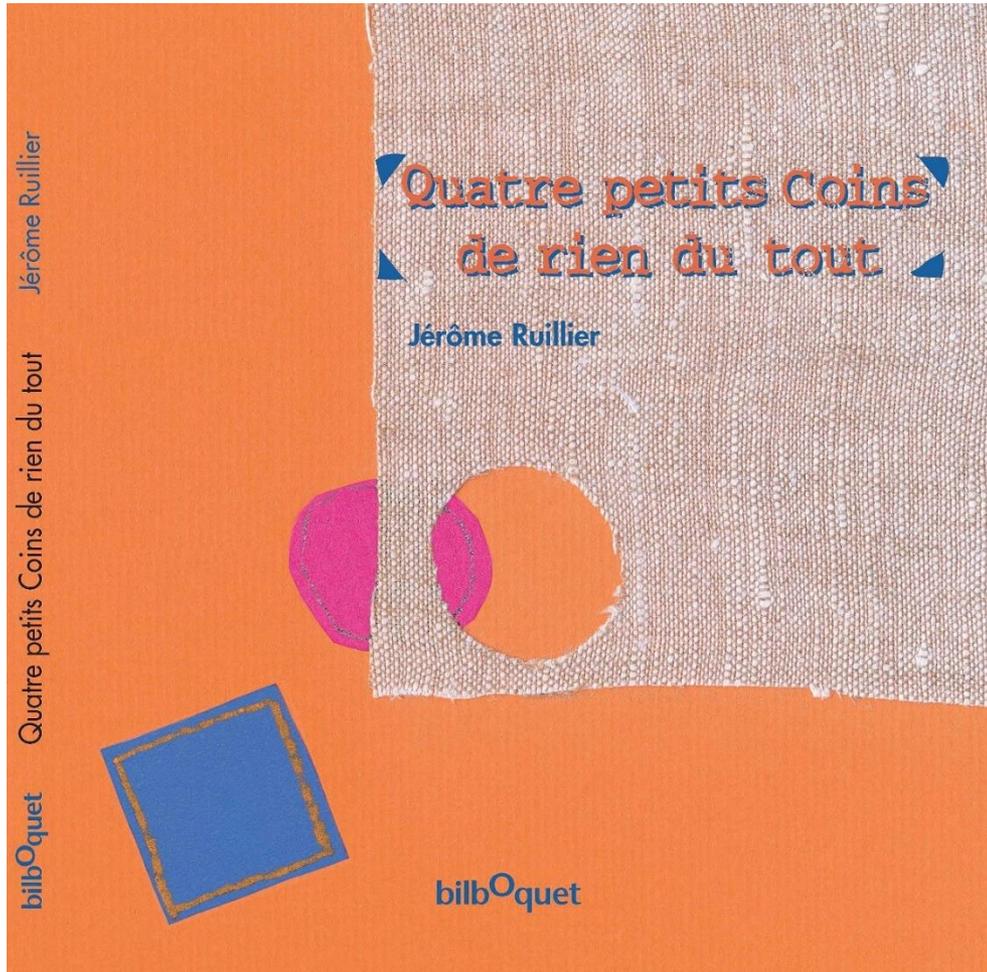
<https://app.wooclap.com/events/AESH22/0>



L'ÉCOLE INCLUSIVE : ENTRE RONDS ET CARRÉ

C'est quoi pour vous l'école inclusive?





<https://www.youtube.com/watch?v=hrJX21le2Bs>

Pyramide des besoins selon Maslow

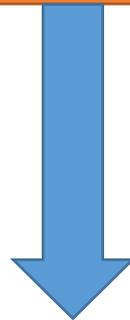


Besoins fondamentaux :

Vivre et exister : aimer et être aimé, appartenir à un groupe

Principes moraux et éthiques

Une société
inclusive ?
Une utopie ?





Systeme basé sur l'économie :

- Besoin de répondre à un environnement socio-économique
- Efficience, productivité, utilité des humains
- Méritocratie
- Rapport gain/coût de l'aide humaine
- Normalité sclérosée
- Nature humaine ?

Egalité des êtres humains :

- Pas de hiérarchisation
- Chacun a ses fragilités (plus ou moins impactantes)

Société qui offre à chaque citoyen la possibilité de reconnaître la différence. Elle est connue et exprimée

Education
inclusive

```
graph TD; A[Education inclusive] --> B[Tous les élèves/enfants ensemble]; B --> C[Accès à tous au patrimoine commun : la République, l'école, la culture, la connaissance, ...]; C --> D[Ensemble, favoriser le développement de chacun];
```

Tous les élèves/enfants
ensemble

Accès à tous au patrimoine
commun : la République, l'école,
la culture, la connaissance, ...

Ensemble, favoriser le développement de
chacun



Rendre un système plus flexible :

- Plus accessible, plus simple
- Pédagogie efficace (structurer, expliciter coopérer,...)
- Pédagogie de groupe
- Parole des élèves
- Planifier

L'intérêt des élèves, leur profil, leurs capacités existantes

Réduire les résonances des fragilités :

- Accompagner
- Adapter
- Compenser
- Contourner
- Planifier

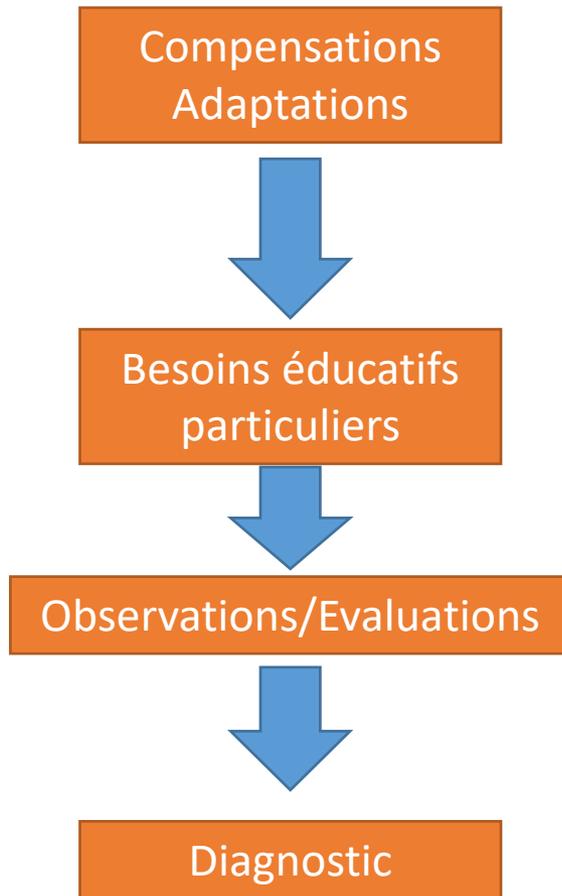
Risques de produire des situations fragilisantes

Attention à la stigmatisation

Se sentir aidé sans se sentir existé

L'aide peut avoir des effets négatifs sur ce que l'élève sait déjà faire

Accessibilité



Enfermer
Externaliser

Perception de
l'enfant



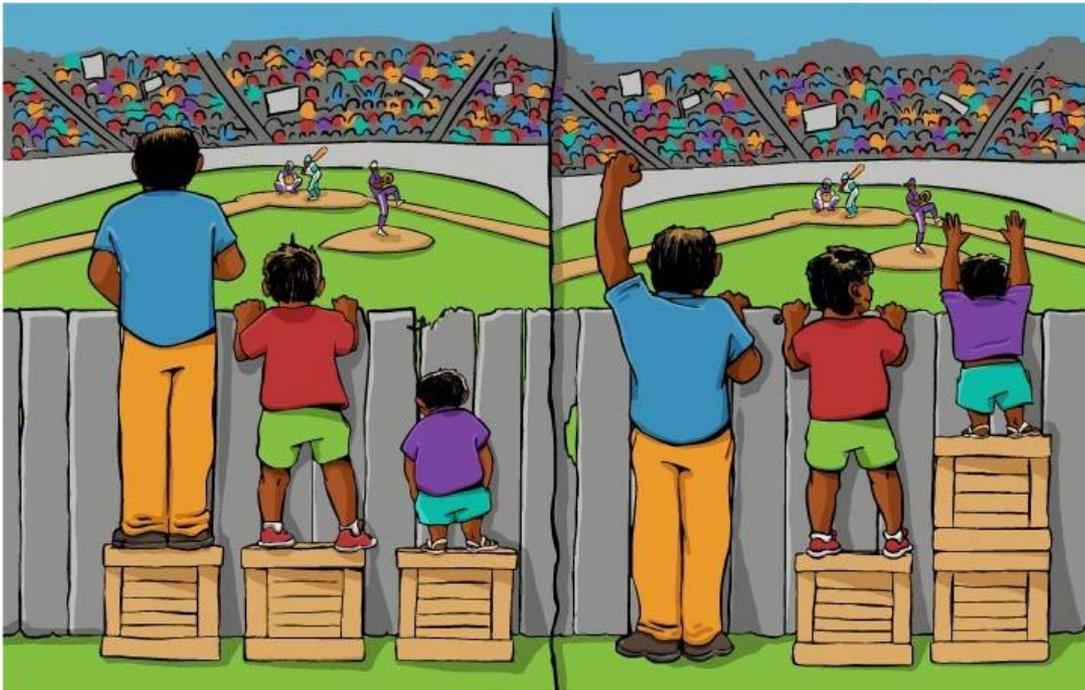
Besoins éducatifs
particuliers des élèves

Besoins pédagogiques
particuliers des enseignants

Formation initiale/Formation
continue

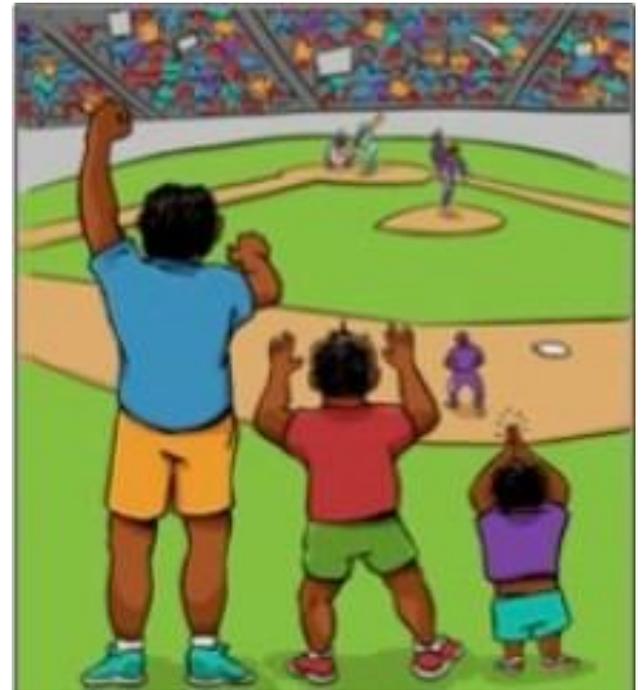
Coopération/Interaction des professionnels

- Connaître et reconnaître les fonctions de chacun
- Partager l'expertise
- Utiliser des temps et des outils institutionnels



Egalité

Equité



Inclusion ?

LA CIRCONSCRIPTION ASH : L'ÉCOLE INCLUSIVE ENJEUX, MISSIONS ET PERSONNELS

- Missions de l'IEN ASH :
 - Conseiller le Directeur Académique sur la définition de priorités et d'objectifs relatifs à la politique départementale en matière de handicap et ses évolutions
 - Être le représentant du DASEN et l'interlocuteur de la MDPH et des partenaires (ESMS, ARS)
 - Coordonner le service départemental de l'école inclusive
 - Suivre et évaluation des UEE
 - Contribuer à la gestion des personnels enseignants spécialisés (« inspection », postes à profil) et leur évolution (plan de formation)
- Missions des CPC ASH :
 - Apporter aide à l'IEN ASH dans la réalisation de ses missions : réalisation et mise en œuvre du plan de formation, de la feuille de route de l'école inclusive et sa déclinaison départementale
 - Apporter conseils, accompagnement et formations aux enseignants affectés à l'ASH
- Les enseignants spécialisés à missions particulières : CDOEA, MPA, AESH, Formateur TSA, MDPH, les enseignants référents



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

CT ASH académique : Patrice FONDIN

| | |
|--|--|
| I.E.N. Ecole Inclusive | Éric SANCHEZ eric.sanchez@ac-poitiers.fr Tél. : 05.17.84.02.85 |
| Assistante I.E.N | Cathy ROY ien.niort-ash-ia79@ac-poitiers.fr Tél. : 05.17.84.03.19 Du lundi au vendredi |
| Conseiller pédagogique E.I installé à la DSDEN Niort | Julien GADOLET julien.gadolet@ac-poitiers.fr Tél. : 05.17.84.02.88 |
| Conseiller pédagogique E.I installé au collège M.T. Auvergne à Thouars | Alain GAUFRETEAU alain.gaufreteau@ac-poitiers.fr Tél. : 06 20 14 38 82 |
| Coordonnateur aide humaine auprès des élèves en situation de handicap avs1.ia79@ac-poitiers.fr | Patrick HIPEAU avs1.ia79@ac-poitiers.fr Tél. : 05.17.84.02.95 |
| Collaboratrice à la coordination des AESH avs2.ia79@ac-poitiers.fr | Séverine FONTAYNE avs1.ia79@ac-poitiers.fr Tél : 05 17 84 02 94 |
| Coordonnatrice Commission de l'Orientation | Valérie BOUHET Valerie.Bouhet@ac-poitiers.fr Tél. : 05.17.84.02.93 |
| Coordonnateur Matériel Pédagogique Adapté Réfèrent à l'Usage du Numérique | Arik PENNETIER Arik.Pennetier1@ac-poitiers.fr él. : 05.17.84.02.90 |
| Professeur Ressources Autisme | Henri BOURGEOIS Henri.Bourgeois@ac-poitiers.fr Tél. : 05.17.84.02.86 |



LE SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ECOLE INCLUSIVE (rentrée 2022)

| POSTES MIS A DISPOSITION | | |
|--------------------------|-------------|------|
| MAISON D'ARRET | | 1 |
| CMPP/CAMSP | | 1,8 |
| SAAIS | | 2 |
| SAPAD | | 1 |
| SESSAD ITEP | | 1 |
| IME | | 22,1 |
| ITEP | | 4,5 |
| MDPH | | 1,25 |
| COORDO MPA | | 1 |
| DRN | | 1 |
| COORDO AESH | | 1 |
| UE Hôpital NIORT | | 1 |
| ESRH | | 11 |
| FORMATEUR TSA | | 1 |
| RASED | Ens Spé ADP | 34 |
| | Ens Spé ADR | 5 |
| | Psy-EDA | 22 |
| | | 61 |

| POSTES MIS A DISPOSITION | | |
|--------------------------|-------------------|--------------|
| ULIS école | | 28 (2 privé) |
| ULIS collège | | 21 (2 privé) |
| ULIS LP | | 7 |
| SEGPA | Direction | 6 |
| | PE | 27 |
| | | 33 |
| SEGPA – privé | | 4 |
| EREA | Dir Adj / Vie sco | 2 |
| | PE | 5 |
| | PEE | 14 |
| | | 21 |

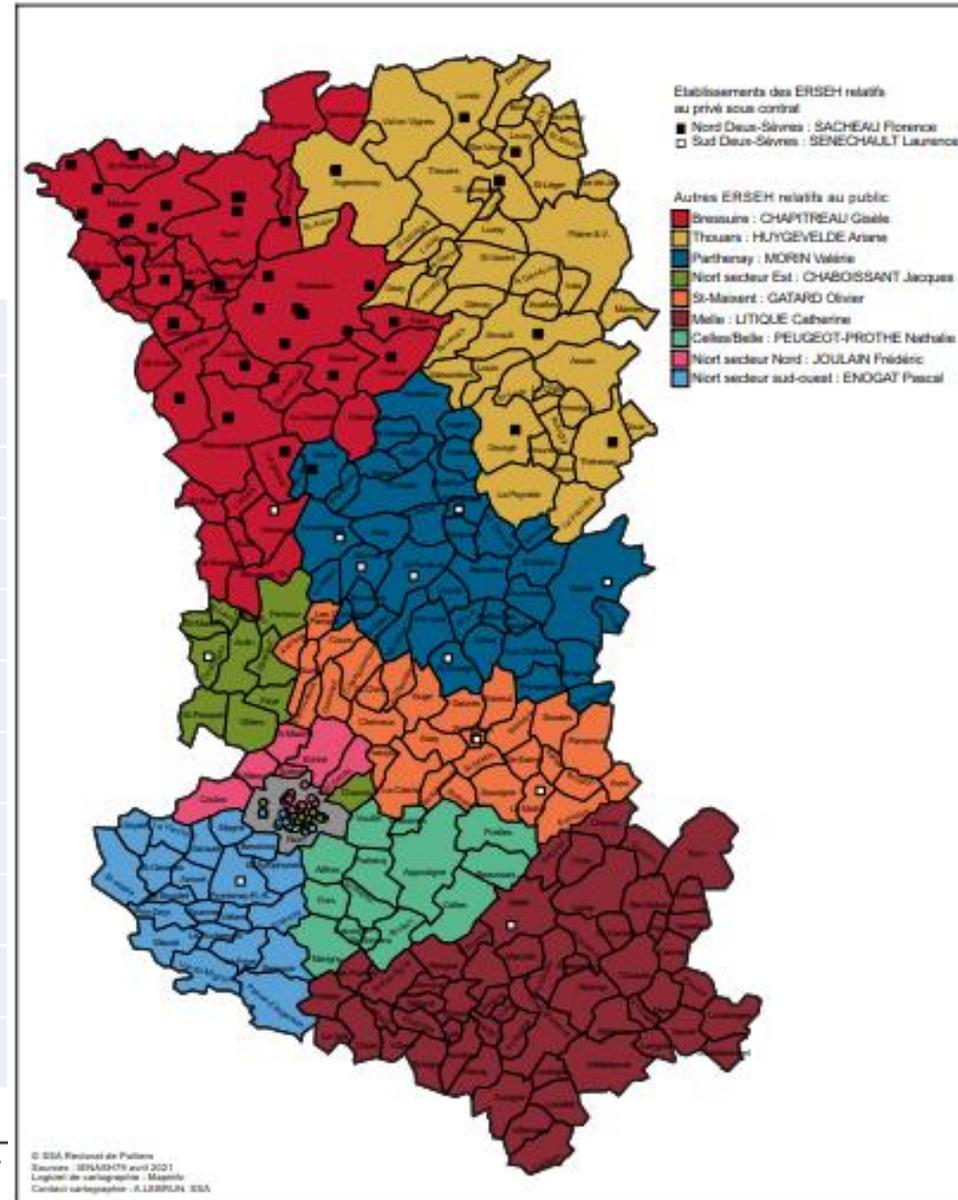
| | |
|--------------|----------------------|
| TOTAL | 242 personnes |
|--------------|----------------------|



LES ENSEIGNANTS REFERENTS ERSEH

| | | |
|----------------|--------------|--|
| CHAPTREAU | Gisèle | erseh79.secteur-bressuire@ac-poitiers.fr |
| LITIQUE | Catherine | erseh79.melle@ac-poitiers.fr |
| CHABOISSANT | Jacques | erseh79.niort@ac-poitiers.fr |
| JOULAIN | Frédéric | er-niort1@ac-poitiers.fr |
| ENOGAT | Pascal | erseh79.niort2@ac-poitiers.fr |
| MORIN | Valérie | erseh79.parthenay@ac-poitiers.fr |
| GATARD | Olivier | erseh79.st-maixent@ac-poitiers.fr |
| HUYGEVELDE | Ariane | erseh79.thouars@ac-poitiers.fr |
| PEUGEOT-PROTHE | Nathalie | erseh79.celles@ac-poitiers.fr |
| MARSAULT | Marie-Claude | erseh79.prive-nord@ac-poitiers.fr |
| SENECHAULT | Laurence | erseh79.prive-sud@ac-poitiers.fr |

Service École Inclusive Secteurs des enseignants référents (ERSEH) Deux-Sèvres Rentrée 2021





**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres

Les dispositifs en Deux-Sèvres

Des réponses réparties sur le territoire

Un partenariat avec le secteur médico-social

- Dispositifs scolaires
- Dispositifs médico-sociaux

Un partenariat avec le secteur médico-social :
l'exemple des EMAS :

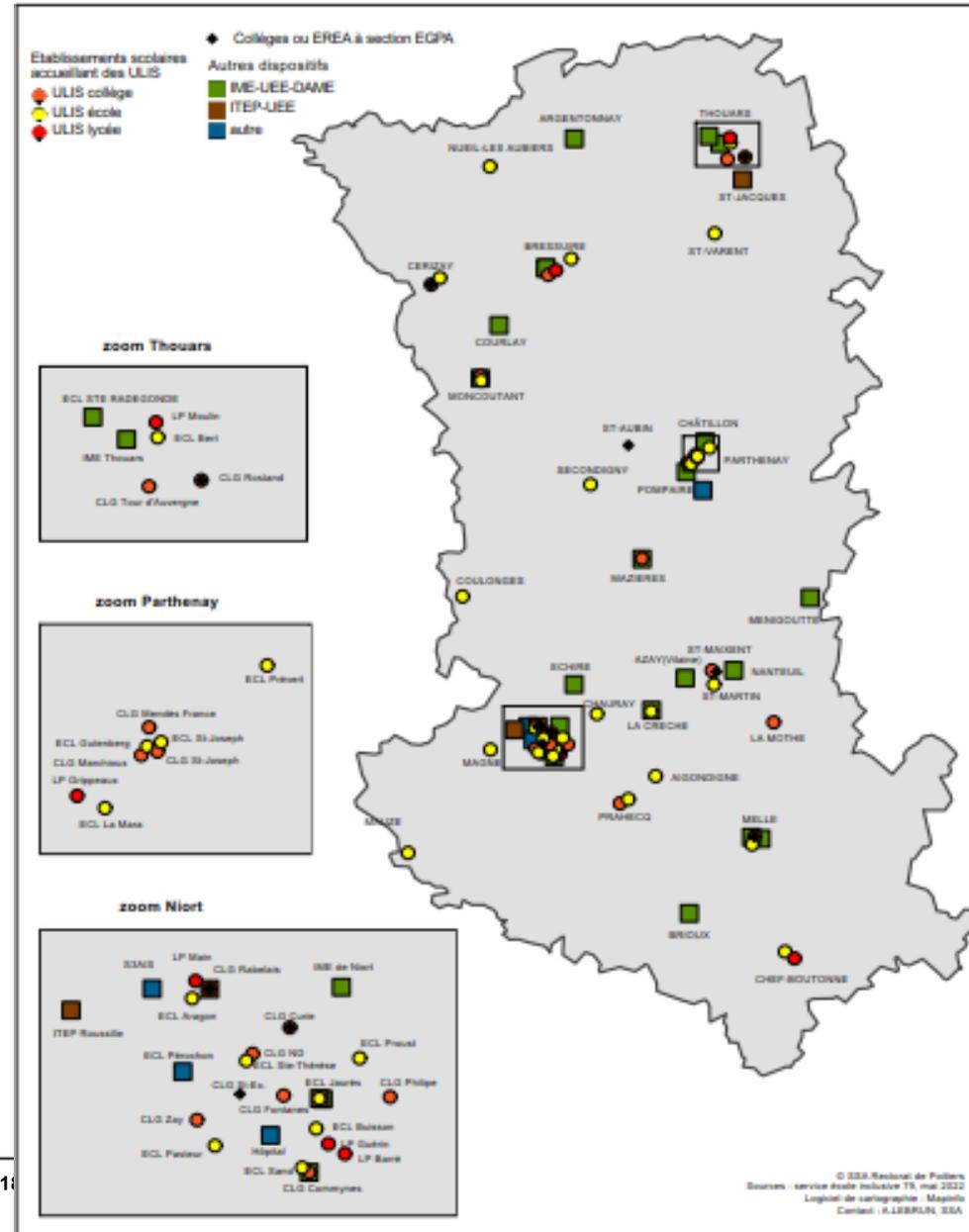
- CIRCULAIRE N°DGCS/SD3B/2021/109
(26 mai 2021)
- Objectif : renforcer la scolarisation des
élèves en situation de handicap en
apportant une expertise et des ressources
aux établissements scolaires
- Modalité de saisine :

[fiche de demande d'intervention](#)

Validation par l'IEN de circonscription
ou le chef d'établissement

Dispositifs "école inclusive" des Deux-Sèvres

Année scolaire 2022 - 2023



L'ÉCOLE INCLUSIVE : QUELQUES CHIFFRES

- 2075 élèves en situation de handicap : (au 31 mai 2022)
 - 634 élèves accueillis en ULIS 1^{er} et 2nd degré
 - 1441 élèves ayant une notification d'accompagnement humain => 69% des ESH
 - 526 à titre individuel soit 37% (dont 444 à temps complet : 85%)
 - 915 à titre mutualisé soit 63%
 - 524 jeunes accueillis au sein d'un ESMS => 2599 jeunes en SH

| RESULTATS DES CAP | | |
|-------------------|-----|--------------|
| NB CAND | 102 | |
| ADMIS | 87 | 85,3% |
| NON ADMIS | 15 | 14,7% |
| Refusés | 11 | dont 1 DRAAF |

- Réussite aux examens CAP en ULIS Pro : 5 reçus en CAPA (83%)
(session 2021)

| | |
|---------|-----|
| 52 vœux | |
| Vœu 1 | 92% |
| Vœu 2 | 8% |
| Vœu 3 | |

- Orientation post 3ème :

| | | |
|-----------|----|-----|
| CAP | 37 | 71% |
| CFA | 2 | 4% |
| Extérieur | 4 | 8% |
| SIPFP | 5 | 10% |
| MFR | 1 | 2% |
| Bac pro | 2 | 4% |
| Maitien | 1 | 2% |



LES PRINCIPES ET FONDEMENTS DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

- Une évolution de l'accueil des élèves différents :
 - **Loi du 11 février 2005** : loi pour l'égalité des droits et des chances et la citoyenneté des personnes handicapées => affirme le droit de tout élève en situation de handicap à **accéder à l'éducation**
 - **Loi du 8 juillet 2013** : loi de Refondation de l'école => reconnaît que tous les enfants partagent la **capacité d'apprendre et de progresser** et veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans distinction
 - **La loi du 5 juin 2019** : Circulaire de rentrée 2019 – **école inclusive**
- La notion de compensation : vise à permettre à la personne handicapée de faire face aux conséquences de son handicap (CNSA)

Et la notion de besoin ?

- La notion d'accessibilité : Capacité de tous à avoir accès, d'utiliser et de bénéficier de son environnement

Et l'accessibilité pédagogique ?

La notion d'inclusion : intégration physique + intégration sociale + intégration pédagogique

Mais quelles sont les attentes des familles : la réussite de leur enfant... Mais qu'est-ce que la réussite ?

| | Désirs | Demandes | Besoins |
|------------------|--|---|---|
| Enfant | <p>Ecrire comme les autres</p> <p>Réussir comme les autres</p> <p>Etre aimé et reconnu</p> | <p>Aide</p> <p>Attention</p> <p>Temps</p> | <p>Adaptations (tâche et/ou support)</p> <p>Compensations (moyens humains, matériels)</p> |
| Parents | <p>Réussir scolairement comme les autres</p> <p>Bien-être à l'école</p> | <p>Ecoute</p> <p>Prise en compte de la difficulté</p> <p>Conseils</p> | <p>Informé</p> <p>Rassurer</p> |
| Enseignants/AESH | <p>Réussir à faire progresser l'élève</p> <p>Se sentir compétent</p> | <p>Moyens</p> <p>Ressources</p> <p>Temps</p> | <p>Ecouter</p> <p>Rassurer</p> <p>Informé</p> <p>Former</p> <p>Se distancier</p> |

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE GÉVA-SCO

- Le GEVA-Sco : extraction du GEVA, arrêté du 6 février 2015 et art D. 351-10 du code de l'éducation et art R.146-29 du code de l'action sociale et des familles
 - outil d'aide à la décision des besoins de compensation en matière de scolarisation des élèves en situation de handicap
 - Se base sur une observation du jeune en situation d'élève, d'être élève
 - ⇒ Retentissements sur la scolarité, sur les apprentissages, sur les objectifs
 - ⇒ Notion d'évaluation, de besoin, de handicap, de restrictions, de limitations
 - Notion d'aide humaine :
 - ⇒ Quand la restriction d'autonomie de l'élève constitue un obstacle à sa participation à tout ou partie des activités d'apprentissage (en classe ou activités sur temps périscolaire)
 - ⇒ **Mon élève a-t-il besoin d'une aide humaine ?**
 - Le recours non maîtrisé à l'accompagnement par une aide humaine peut constituer un frein réel à l'acquisition de l'autonomie de l'élève en situation de handicap (lien de dépendance)
 - ⇒ **l'AESH participe et contribue à l'analyse de la situation**





LE RÔLE DE L'AESH ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

- Circulaire n° 2017-084 du 3 mai 2017 et circulaire n° 2019-090 du 5 juin 2019 (source : <http://ressources-ecole-inclusive.org>)
- Art D.351-16-4, code de l'éducation « la CDAPH définit les activités principales de l'accompagnant »



LE RÔLE DE L'AESH ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉCOLE INCLUSIVE : *entre interface et interférence*

Quelques pistes de réflexion

- entre 2005 et 2018 : => de 118 000 à 340 000 ESH (Elèves en Situation de Handicap) => X 3
=> de 26 000 à 166 000 élèves accompagnés => X 6

- enquête DEPP, 2018 :

| | Pas du tout | Pas vraiment | Plutôt | Tout à fait |
|--|-------------|--------------|--------|-------------|
| l'autonomie de l'élève | 4 | 15 | 43 | 38 |
| les relations entre l'élève et lui-même | 16 | 25 | 37 | 22 |
| les relations entre l'élève et les autres enfants de la classe | 19 | 26 | 38 | 18 |
| les relations entre la famille et lui-même | 36 | 34 | 21 | 10 |

Lecture : 4 % des enseignants estiment que l'accompagnant de l'élève ne facilite pas du tout son autonomie, 15 % qu'il ne la facilite pas vraiment ; 43 % qu'il la facilite plutôt et 38 % tout à fait.
Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte, élèves nés en 2005 scolarisés en milieu ordinaire.
Source : DEPP-EHESS, enquête enseignants.

Réf. : Note d'information, n° 18.26. © DEPP

⇒ Quid des savoirs ?

⇒ Quid des apprentissages ?

⇒ « relation » ? « autonomie » ?

Questionnement : rôle de l'AESH ? Place de l'AESH ?

⇒ Faut-il s'adresser à l'élève ou à l'AESH ? Quelle relation enseignant / AESH ?

⇒ Quelle relation enseignant / (AESH) / élève ? => dualité ? Symétrie ? Assymétrie ?

⇒ Quelle implication de l'AESH dans la préparation de la séance ?

⇒ Autonomie : prendre la main ? Tenir son crayon ? Contenir l'élève ? Contenir son attention ?

Centrer son attention ? Être proche de l'élève ? Laisser l'élève s'interroger ou le questionner ?

Le questionner quand l'enseignant demande l'attention de la classe ?



LE RÔLE DE L'AESH ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉCOLE INCLUSIVE : *entre interface et interférence* *Construire une relation profitable*

Associer l'AESH dans la construction de la séance et des attendus :

- ⇒ Pour organiser les aménagements et les adaptations spécifiques
- ⇒ Faire le lien avec les projets de scolarisation : PPS

Associer l'AESH dans l'observation des situations d'apprentissage de l'élève :

- ⇒ Réaliser un cahier de suivi, de progrès et de réussite : partager des observables de réussite
- ⇒ Garder trace des situations d'apprentissages et des difficultés rencontrées
 - ⇒ À partager en ESS, sur le GEVASCO : parcours de l'élève

Mais ne pas déléguer la responsabilité pédagogique de l'enseignement à l'AESH :

- ⇒ expliciter les attendus à l'AESH
- ⇒ Faire réaliser des exercices d'entraînements (préparés et anticipés avant la séance)

⇒ Une relation qui peut être profitable mais qui doit être travaillée et définie à l'avance



L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE LIVRET DE PARCOURS INCLUSIF

Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)

Un plan d'actions individualisées mis
en place pour les élèves qui :



Rencontrent **des difficultés**
dans leur scolarité



Risquent de ne pas maîtriser
toutes les compétences du
socle commun de
connaissances, de
compétences et de culture à
l'issue du cycle

Plan d'accompagnement personnalisé (PAP)

Un plan d'actions individualisées mis
en place pour les élèves qui :



Connaissent des **difficultés
scolaires durables**
engendrées par un ou
plusieurs **troubles des
apprentissages**



Ont reçu un **avis médical
favorable** d'un médecin de
l'Éducation Nationale

Gevasco 1ère demande

Un document pour évaluer les besoins de
PPS d'un élève :



A partir des principales
informations sur la **situation
d'un élève**

Projet personnalisé de scolarisation (PPS)

Un document qui a pour objectif de :



Synthétiser **les besoins
des élèves** en situation de
handicap

Document de mise en oeuvre du PPS (MOPPS)

Un document élaboré par l'enseignant
pour :



Définir la mise en œuvre
des préconisations du PPS
dans la scolarité de l'élève



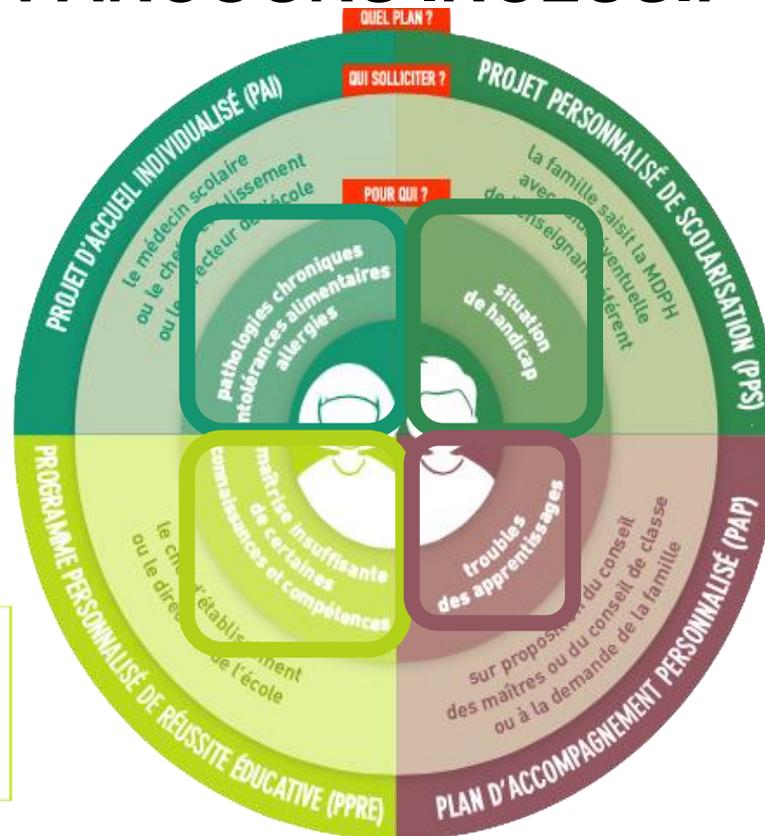
L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE LIVRET DE PARCOURS INCLUSIF

PAI

- aménagements de la scolarité
- traitement médical
- protocole d'urgence

PPRE

- pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées



PPS

- orientation ou accompagnement
- aménagements et adaptations pédagogiques
- aide humaine
- attribution de matériels pédagogiques adaptés

PAP

- aménagements et adaptations pédagogiques



LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE MOPPS DANS LE LPI

Situation de l'élève Emploi du temps Priorités, objectifs et préconisations **Notifications de la CDAPH** Aménagements et adaptations

Aide humaine à la scolarisation (AESH/AVS)

Notifications de la CDAPH

Type d'aide

Aide humaine aux élèves handicapés - Individuelle

Vous avez indiqué l'existence d'un PPS hors application LPI. Veuillez vous référer à la section correspondante dans le PPS.

Préciser la déclinaison des activités principales en vous aidant des éléments prescrits par la CDAPH, présents ci-dessous.

Accompagnement des jeunes dans les actes de la vie quotidienne

- Assurer les conditions de sécurité et de confort**
 - Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé
 - S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies
- Aider aux actes essentiels de la vie**
 - Aider à l'habillage et au déshabillage
 - Aider à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale
 - Aider à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation et à l'élimination
- Favoriser la mobilité**
 - Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés
 - Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune (vers ses différents lieux de vie considérés, le cas échéant dans les transports utilisés) ainsi que les transferts



LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE MOPPS DANS LE LPI

Accompagnement des jeunes dans l'accès aux activités d'apprentissage (scolaires, éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles)

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences | <input type="checkbox"/> Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps |
| <input type="checkbox"/> Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer | <input type="checkbox"/> Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés |
| <input type="checkbox"/> Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec le professionnel et/ou le jeune adulte majeur par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune | <input type="checkbox"/> Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par le professionnel |
| <input type="checkbox"/> Assister le jeune dans l'activité d'écriture, la prise de notes | <input type="checkbox"/> Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque la présence d'une tierce personne est requise |



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE MOPPS DANS LE LPI

Accompagnement des jeunes dans les activités de la vie sociale et relationnelle

- Participer à la mise en oeuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune
- Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement
- Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
- Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés



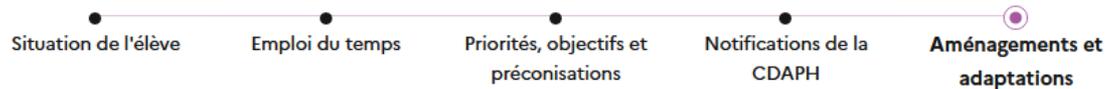
ACADÉMIE
DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres

LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE MOPPS DANS LE LPI

CRÉER LE DOCUMENT DE MISE EN ŒUVRE DU PPS



Aménagements et adaptations

Veillez sélectionner les aménagements et adaptations à mettre en place

Méthodes et outils pour apprendre

Formation de la personne et du citoyen

Disciplines

Organisation spatiale temporelle et matérielle

Communication

Adaptations méthodologiques



LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE MOPPS DANS LE LPI

Organisation spatiale temporelle et matérielle



- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Attribuer une place, si besoin isolée, installée le cas échéant à proximité du matériel adapté et des affichages personnalisés | <input type="checkbox"/> Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités | <input type="checkbox"/> Aménager les lieux pour prévoir un « sas » lorsque la tension est trop vive, éviter une crise et permettre de s'apaiser |
| <input type="checkbox"/> Enumérer, expliquer, afficher le déroulement de la journée et des activités | <input type="checkbox"/> Accorder plus de temps selon les exercices demandés | <input type="checkbox"/> Accorder un temps majoré à l'oral |
| <input type="checkbox"/> Accepter des temps de repos plus fréquents | <input type="checkbox"/> Permettre des temps de pauses | <input type="checkbox"/> Autoriser le recours aux différents outils utilisés (outils mnémotechniques, calculatrice...) |
| <input type="checkbox"/> Veiller à la visibilité et la clarté des écrits et des affichages | <input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation de l'ordinateur | <input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation de la tablette |
| <input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation du téléphone mobile | <input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation d'une clef USB | <input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation de logiciels ou d'applications spécifiques |
| <input type="checkbox"/> Permettre à l'élève d'imprimer ses productions | <input type="checkbox"/> Permettre à l'élève d'utiliser d'autres outils numériques (scanner baguette...) | <input type="checkbox"/> Permettre l'utilisation d'une feuille blanche, sans lignage ni petits carreaux ou au contraire accentuer le caractère foncé du trait |
| <input type="checkbox"/> Proposer divers outils scripteurs que l'élève choisira en fonction de ses facilités et de l'écrit à produire (stylo, crayon, feutre, ordinateur...) | | |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) | | |



LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE MOPPS DANS LE LPI

Communication

- Alternier/rechercher la consigne la plus adaptée et compréhensible ou en proposer plusieurs (entourer, relier, souligner...)
- Bien espacer les mots écrits ; utiliser des repères visuels colorés par exemple, un point vert en début de ligne et un point rouge en fin de ligne, surligner les lignes avec des couleurs différentes
- Choisir le mode d'écriture adapté (cursive, script, majuscule...)
- Convenir avec l'élève quand et comment il préfère être interrogé à l'oral : dans un certain ordre (ex : en premier), depuis sa place, quand il est prévenu, uniquement face au professeur
- Diminuer la quantité d'écrit sur chaque feuille, adopter une présentation aérée
- Donner les consignes à l'oral
- Etablir un contact visuel ou personnalisé avant de donner une consigne
- Expliciter les informations complexes
- Modifier l'interaction communicative en favorisant le contact visuel, en se mettant à la hauteur de l'élève
- Privilégier les consignes simples ou décomposer les consignes complexes
- Simplifier les règles en introduisant des indices visuels (pictogrammes, croquis en plus du texte...)
- Utiliser la police et la taille d'écriture qui conviennent le mieux (arial 14 ou 16, tahoma...)
- Utiliser un enseignement multi sensoriel ; entendre, lire, voir (images), écrire
- Utiliser, selon les besoins et peut-être en alternance, le canal verbal ou visuel
- Veiller à la visibilité et la clarté des écrits et des affichages
- Autre(s)



LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE MOPPS DANS LE LPI

Adaptations méthodologiques



- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Adapter les critères d'évaluation | <input type="checkbox"/> Accepter un temps de latence pour avoir une réponse | <input type="checkbox"/> Avant même de lire le texte, lire ou faire lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d'indices |
| <input type="checkbox"/> Avoir des attentes accessibles et adaptées à la situation de l'élève (contrat de comportement, durée d'attention, exigence scolaire...) | <input type="checkbox"/> Dédramatiser l'erreur | <input type="checkbox"/> Elaborer différents outils (tables de calcul, fiches chronologiques, fiches mémoire, cartes heuristiques...) |
| <input type="checkbox"/> Être attentif aux afférences sonores (sensibilité aux bruits) | <input type="checkbox"/> Evaluer les progrès pour encourager les réussites | <input type="checkbox"/> Éviter les tâches de dictée par l'élève à d'autres personnes, ou d'épellation si elle est coûteuse |
| <input type="checkbox"/> Mettre en évidence les différentes procédures pour réussir la tâche demandée (savoirs à mobiliser, démarche à effectuer, matériel à utiliser...) | <input type="checkbox"/> Mettre en place des activités de repli ou de répit (exemple : sous forme de pochette individuelle) | <input type="checkbox"/> N'évaluer l'orthographe que si c'est l'objet de l'évaluation |
| <input type="checkbox"/> Ne pas donner de conseils à l'élève en cas de blocage à l'oral (ex : « calme-toi ; respire ; articule ») mais plutôt lui demander au préalable ce qui lui convient : le guider/attendre/poser une question fermée | <input type="checkbox"/> Ne pas pénaliser le soin, l'écriture, la réalisation de figures... | <input type="checkbox"/> Proposer à l'élève une lecture oralisée (par l'élève, un autre élève, l'enseignant) ou une écoute audio des textes supports de la séance |
| <input type="checkbox"/> Proposer des activités qui pourront être achevées avec succès, qui valoriseront l'élève | <input type="checkbox"/> Proposer des ateliers | <input type="checkbox"/> Recourir à la dictée à l'adulte |
| <input type="checkbox"/> Se concentrer sur un objectif d'apprentissage et en proposer plusieurs approches | <input type="checkbox"/> Utiliser des codes pour expliciter les consignes (couleurs, pictogrammes, chiffres...) | <input type="checkbox"/> Utiliser des couleurs pour segmenter les syllabes, les mots, les phrases |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) | | |



LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE MOPPS DANS LE LPI

Formation de la personne et du citoyen

- Accepter que l'élève reste en retrait, observe, agisse par imitation
- Adopter, au sein de l'équipe pédagogique, une attitude commune dans les modalités de prise en compte des manifestations comportementales afin de permettre à l'élève de construire des repères sociaux stables et structurants
- Aider à se repérer dans le déroulement de la journée, de l'activité, éviter les « surprises »
- Anticiper la gestion des comportements difficiles chroniques
- Expliquer / montrer les contacts physiques appropriés, et comment manifester sa sympathie à un adulte ou à un camarade de manière adaptée
- Expliquer les lieux et leur fonctionnement (renouveler si besoin)
- Faire preuve de constance dans les réponses apportées aux comportements
- Maintenir l'attention de l'élève sur l'activité par des sollicitations régulières (attirer son attention sur un élément, lui poser des questions...)
- Mettre en place des modalités de coopération entre élèves
- Mettre en place un tutorat par un autre élève
- Nommer les émotions ou aider l'élève à exprimer et nommer ses émotions
- Prendre en compte les contraintes et la fatigabilité (lenteur, surcharge, attention, concentration...) en acceptant de différer, segmenter, limiter le travail
- Présenter la situation aux autres élèves, en leur expliquant que l'élève ne fait pas preuve d'une attitude de rejet à leur égard, mais qu'il s'agit d'une réaction à un trouble particulier
- Présenter les personnes, leurs fonctions et leur rôle (renouveler si besoin)
- Rechercher avec l'enfant et ses camarades des façons d'entrer en contact
- Récréation : organiser des activités alternatives
- Sensibiliser les autres enfants à la différence voire à la nature du trouble qu'il présente (ex : discussion ouverte en classe sur les différences, lecture de livres, exposé...)
- Autre(s)



LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE MOPPS DANS LE LPI

Français, histoire, géographie et langues vivantes étrangères



- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Adapter les quantités d'écrit (dictée à trous, à choix...) | <input type="checkbox"/> Accepter les modes d'expression spécifiques de l'élève (mots, gestes...) | <input type="checkbox"/> Adapter la présentation des textes et des illustrations (séparer textes et images, pas de multi colonnes...) |
| <input type="checkbox"/> Adapter le texte à lire : donner à lire des textes où l'espace entre les mots est accru, s'assurer que le graphisme présente un bon contraste visuel par rapport au fond (notamment dans le cas d'un texte photocopié), augmenter éventuellement la taille des interlignes, éviter le mode « justifier »... | <input type="checkbox"/> Laisser la possibilité à l'élève de s'exprimer oralement ou non devant la classe, favoriser la prise de parole volontaire | <input type="checkbox"/> Privilégier l'apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l'espace) et pas seulement par la copie |
| <input type="checkbox"/> Accentuer le travail sur la combinatoire, multiplier les jeux proposant un travail de la conscience phonologique | <input type="checkbox"/> En lecture d'un texte ou énoncé à haute voix, si l'élève est bloqué, l'aider en commençant à lire en même temps que lui et en diminuant progressivement cette aide | <input type="checkbox"/> Favoriser une lecture continue à l'aide de repères : inviter à suivre avec le doigt (ou un autre guide) ce qui est lu, à pointer chaque début de ligne, ou à placer un doigt après chaque mot |
| <input type="checkbox"/> Limiter les exigences sur l'emploi de règles précises de production d'écrit, les fixer sur une fiche mémoire | <input type="checkbox"/> Ne pas obliger l'élève à lire, réciter dans certaines situations : à voix haute et/ou devant toute la classe et/ou le plus vite possible | <input type="checkbox"/> Ne pas pénaliser l'expression verbale. Privilégier les évaluations sur le mode écrit |
| <input type="checkbox"/> Proposer des évaluations enregistrées en lecture à voix haute (ex : enregistrer sur tablette) afin de ne pas pénaliser un enfant qui présente des difficultés d'élocution pouvant être prises à tort pour un problème de lecture | <input type="checkbox"/> Proposer un schéma chronologique du récit (amener à indiquer ce qui a été retenu, paragraphe après paragraphe) | <input type="checkbox"/> Surligner des mots clés / passages importants pour faciliter la lecture |
| <input type="checkbox"/> Adapter le niveau d'exigence linguistique au niveau de fluidité de parole de l'élève | <input type="checkbox"/> Expliquer et traduire la grammaire, les tournures de phrases (LVE) | <input type="checkbox"/> Favoriser l'expression libre et plaisante, ne pas insister sur la prononciation (LVE) |
| <input type="checkbox"/> Travailler la prononciation des sons même exagérément (LVE) | <input type="checkbox"/> Veiller à ce que la perception de départ soit correcte : prononcer le plus distinctement possible et pas trop vite, écrire clairement au tableau en gros caractères (LVE) | <input type="checkbox"/> Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes (LVE) |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) | | |



LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE MOPPS DANS LE LPI

Mathématiques et sciences

- Laisser compter sur les doigts ou à l'aide d'un matériel adapté
- Pour dénombrer, utiliser des collections d'objets déplaçables pour que l'élève puisse les organiser (mettre à l'écart les objets déjà dénombrés, éviter le double pointage...)
- Présenter les calculs en colonnes avec des repères de couleur (ex : colonne des unités en rouge, des dizaines en bleu et des centaines en vert)
- Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations), des tables de multiplication
- Accepter que la réponse ne soit pas rédigée si les calculs sont justes
- Privilégier la présentation des calculs en ligne
- Ne pas sanctionner l'imprécision des tracés en géométrie
- Utiliser la manipulation et la visualisation (objets, pliages, exemples concrets...)
- Adapter la présentation du tableau à double entrée (couleurs différentes pour les lignes et les colonnes pour faciliter la vision des cheminements...)
- Autoriser le recours à la schématisation pour la résolution des problèmes
- Autre(s)



LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE : LE MOPPS DANS LE LPI

Disciplines artistiques et EPS

- Proposer systématiquement des feuilles grand format
- Décomposer les étapes d'une réalisation
- Diversifier les situations motrices
- Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs
- Autoriser des règles différenciées pour certaines activités (dribble à deux mains, reprise de dribble, rebond au volley..)
- Différencier nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs
- Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs
- Autre(s)



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres**

Blog service départemental de l'Ecole Inclusive

<http://blogs79.ac-poitiers.fr/ecole-inclusive79/>